

France-Mandelieu: Surface work for highways

OJ S 47/2021 09/03/2021

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Escota — Société des autoroutes Esterel, Côte d'Azur, Provence, Alpes

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 avenue de Cannes – BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Direction «Marché et foncier»

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 493485000

Internet address(es):Main address: www.vinci-autoroutes.comAddress of the buyer profile: <https://consultations-escota.safetender.com>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations-escota.safetender.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations-escota.safetender.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Rénovation de chaussées sur les autoroutes A501 et A520 entre Auriol et Aubagne

Reference number: DMO.YB 21.015

II.1.2. Main CPV code

45233210 Surface work for highways

II.1.3.

Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Travaux de renouvellement de chaussées des autoroutes A501 et A520 en sens 1 et 2 sur 12 kms, entre Aubagne et Auriol, et de l'entonnement Nord de la BPV du Pont de l'Étoile de l'autoroute A52 à Roquevaire.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45233210 Surface work for highways

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Département des Bouches-du-Rhône (13), communes d'Aubagne et Auriol.

II.2.4. Description of the procurement

Travaux de rabotage sur environ 137 000 m2, et mise en œuvre d'enrobés pour environ 17 500 t, et de réalisation de la signalisation horizontale.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 3 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 121

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Tranche optionnelle: l'entonnement Nord de la Barrière en pleine voie (BPV) de Pont de l'Étoile en sens 2 (Aubagne vers Roquevaire) de l'autoroute A52.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Cautionnement et garanties exigés: le titulaire se verra appliquer un cautionnement de 5 % du montant TTC du marché augmenté des avenants éventuels. Ce cautionnement sera normalement une garantie à 1re demande. Elle pourra éventuellement être remplacée par une caution personnelle & solidaire ou toute autre garantie jugée suffisante par le maître d'ouvrage.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les opérateurs économiques, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

Sous-dossier A — habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession.

Pièce A1: une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. (En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants).

Pièce A2: une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Le sous-dossier A (pièces A1 et A2) peut être remplacé par l'imprimé DC1.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— pièce B1: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices disponibles, ou équivalent;

— dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le maître d'ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le chiffre d'affaires minimal propre au domaine d'activité du marché doit être au moins égal à 75 % de la valeur estimée du marché.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Sous-dossier C:

— pièce C1: certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique:

Qualification: 3121 FNTF (revêtements en matériaux enrobés classiques pour un trafic moyen journalier annuel > 750 poids lourds/jour) et 3122 FNTF (revêtements en matériaux enrobés spéciaux pour un trafic moyen journalier annuel > 750 poids lourds/jour) ou équivalent.

En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité du candidat peut être apportée notamment par un dossier présentant deux à trois références de moins de cinq ans portant sur

des travaux similaires à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles 3121 FNTP et 3122 FNTP assorties d'attestations de bonne exécution pour deux références présentées.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

Nota: pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il(s) en disposera(ont) pour l'exécution du marché en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de la part de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

Les renseignements demandés au III.1.2 et III.1.3 du présent avis peuvent être remplacés par l'imprimé DC2 dûment remplis.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2020/S 145-356083](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 06/04/2021 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/04/2021 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Ce présent AO fait suite à un AO restreint déclaré sans suite (numéro de l'avis au JOUE n° 2020/S 214- 523224/numéro de l'avis quant au résultat de la procédure n° [2020/S 253-638267](#)). Le présent AO fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via la plate-forme de dématérialisation: <https://consultations-escota.safetender.com>

Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique pour envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectification. Le candidat conserve, à sa charge, la vérification régulière des messages reçus sur son adresse courriel. La responsabilité d'Escota ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de cette plate-forme, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixée en section IV.2.2).

Tous les renseignements relatifs au dépôt du pli (comprenant le dossier de candidature et le dossier d'offre) sont précisés dans le règlement de consultation. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver précieusement pendant toute la durée de la procédure. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli «en dernière minute» et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plate-forme de dématérialisation. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plate-forme avant date et heure limites de dépôt. Tout transfert commencé dans les délais mais inachevé avant l'heure et date limite sera rejeté par la plate-forme. L'offre sera considérée comme une offre hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit par téléphone, au +33 825001326 de 9h00 à 18h00, sans interruption du lundi au vendredi, hors jours fériés ou à l'adresse support@safetender.com

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure est posée par le biais de la plate-forme. Aucune réponse n'est apportée en dehors de celle-ci.

Forme juridique que devra revêtir l'attributaire du marché: le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjoints (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Mo pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Chaque groupement d'opérateurs économiques devra présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Les candidats seront

avisés ultérieurement de la suite donnée à leurs offres. Les imprimés DC1 et DC2 sont téléchargeable sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
Modalités de financement: 100 % Escota. Pas d'avance accordée au titulaire. Les prix seront révisables. Comptes réglés sous forme d'acompte périodique dans un délai de 60 jours à compter de la date d'émission du projet de décompte.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le tribunal judiciaire de Marseille:

— un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel;

— un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31e) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal judiciaire de Marseille
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

04/03/2021